

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE

ÉCOLES PUBLIQUES DE BRESSUIRE ET DES COMMUNES DÉLÉGUÉES

SERVICE SCOLAIRE

1, rue du Dr Cacault - 79 300 Bressuire 05 49 80 49 75

service.scolaire@ville-bressuire.fr

Horaires: 9h/12h et 14h/17h (fermé le lundi matin)





RÈGLEMENT DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION

Pour inscrire un enfant

- Le retrait du dossier d'inscription ou du changement d'école peut se faire sur le site de la ville de Bressuire (<u>www.ville-bressuire.fr</u>) ou auprès du Service scolaire mais aussi auprès de la Mairie annexe de ma commune.
- Remplir le dossier et transmettre les documents demandés.
- Vous pouvez retrouver la liste de ces documents, au dos du dossier d'inscription.

↑ Sur le dossier à la question « École souhaitée » ceci reste une proposition avant validation par la collectivité, qui vous informera de l'école retenue.

<u>Déposez obligatoirement le dossier au Service Scolaire (uniquement sur rendez-vous)</u>: 1, rue du Docteur Cacault – 79300 BRESSUIRE 05.49.80.49.75

Suite donnée au dossier

- Une fois que le dossier est COMPLET un récépissé de dépôt vous sera remis.
- Après décision de l'élue en charge du Service Scolaire, vous serez contacté pour connaître l'école retenue (appel téléphonique et/ou courrier).
- Votre dossier sera transmis au Directeur ou à la Directrice de l'école.
- Ensuite, il vous sera possible de prendre rendez-vous personnellement avec le Directeur ou la Directrice de l'école, pour finaliser l'inscription de votre enfant.
- Pour tout changement d'école, un certificat de radiation est nécessaire : démarche effectuée par les directions des écoles concernées.

Règlement intérieur pour une inscription scolaire

- Pour une première inscription scolaire, votre enfant sera prioritairement dirigé vers l'école de votre commune d'habitation.
- Si des frères et sœurs sont déjà scolarisés dans une école, le regroupement familial sera automatique.
- Suivant les effectifs dans les écoles, la collectivité peut être amenée à proposer une autre école.
- Pour les communes déléguées qui ne disposent pas d'une école publique, un transport prend en charge l'enfant pour le déposer dans une école de rattachement à Bressuire.
- Si le choix de l'école est imposé et que l'enfant doit prendre un car, les frais de transport sont pris en charge par la collectivité.



☐ Accueil Périscolaire

Dossier unique d'inscription : Année 2022-2023

A COCHER OBLIGATOIREMENT

☐ Accueil Mercredi après-midi

☐ Restauration		•		
A compléter OBLIGATOIRE	MENT			
A COMPLETE OBLIGATION	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	
Nom:				
Prénom :				
Date de naissance :	//	/	/	
Lieu de naissance :				
Nationalité :				
Sexe:	□ M □ F	□ M □ F	_М _F	
Résidence de l'enfant :	□ Père □ Mère □ Autre	□ Père □ Mère □ Autre	□ Père □ Mère □ Autre	
Allergie(s)	□ Oui □ Non	□ Oui □ Non	□ Oui □ Non	
Si oui, précisez :				
Vaccinations à jour :	□ Oui □ Non	□ Oui □ Non	□ Oui □ Non	
École souhaitée :				
Critère :	□ Domicile □ Mode de garde	□ Domicile □ Mode de garde	□ Domicile □ Mode de garde	
Classe:	□ TPS □ PS □ MS □ GS □ CP □ CE1 □ CE2 □ CM1 □ CM2	□ TPS □ PS □ MS □ GS □ CP □ CE1 □ CE2 □ CM1 □ CM2	□ TPS □ PS □ MS □ GS □ CP □ CE1 □ CE2 □ CM1 □ CM2	
Date d'entrée demandée :	/	/	/	
→ Si changement d'école ((radiation)			
Nom de l'école actuelle :				
Classe:				
Commune:				
Enfant(s) déjà scolarisé(s) da	ns une école élémentaire de Bre	essuire ou Communes déléguées	3	
	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	
Nom de l'école :				
Nom:				
Prénom :				
Classe:	□ TPS □ PS □ MS □ GS □ CP □ CE1 □ CE2 □ CM1 □ CM2	□ TPS □ PS □ MS □ GS □ CP □ CE1 □ CE2 □ CM1 □ CM2	□ TPS □ PS □ MS □ GS □ CP □ CE1 □ CE2 □ CM1 □ CM2	

Autre(s) frère(s) ou sœur(s) moins de 3 ans non scolarisés

	Enfant 1	<u>Enfan</u>	t 2	Enfant 3
Nom:				
Prénom:				
Date de naissance :	/	/	/	/
Représentants légaux				
	Représentant lé	gal 1	<u>R</u>	eprésentant légal 2
	□ Père □ Mère □ Autre (précise	ez)	□ Père □ Mè	re 🗆 Autre (précisez)
Nom:				
Prénom :				
Autorité parentale :	□ Oui ou □ Non		□ Oui ou □ N	on
Adresse :				
Date de naissance :	/		/	/
Lieu de naissance :				
Téléphone :	///	/	/	_//
Portable :	///	/	/	_//
Mail:				
Profession:				
Employeur:				
Téléphone professionnel :	///	/	/	_//
Situation familiale				
Situation familiale des parents :	□ Mariés □ Célibataires	□ Pacsés □ Divorcés		□ Vie maritale □ Veuf/Veuve
Mode de garde de l'enfant :	□ Par les deux parents □ Mère seule	□ Alternée □ Père seul		□ Autre (précisez) :
<u>Facturation</u>				
Allocataire CAF ou MSA:	N° Allocataire :	ere ou □ Père		
Facturation à adresser à :	□ Responsable légal 1 □ Autre (précisez) : → En cas de facturation alt □ Semaines paires :	ernée, merci de pr	éciser qui paie	

En remplissant les documents :

J'accepte que les informations collectées soient utilisées par le Service scolaire de la Ville de Bressuire dans le cadre de ses missions (inscriptions scolaires, périscolaires, accueil de loisirs, restauration scolaire et transport scolaire).

Ces données seront conservées deux ans.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à :

Mairie de Bressuire - Service Scolaire Place de l'Hôtel de Ville 79300 Bressuire

Date ://			
Signature Parent 1	Signature Pare	ent 2	Signature Autre
Cadre réservé à l'administ	tration Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
École souhaitée : Décision du Service :			
Allophone	□ Oui □ Non	□ Oui □ Non	□ Oui □ Non
Observations:			



PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE:

Photocopie du livret de famille (parents et enfant(s))
Photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture EDF, téléphone, quittance de loyer, facture d'eau
Pour les parents divorcés, un justificatif de garde de l'enfant (jugement de divorce) ou, pour les personnes séparées (en instance de divorce), une attestation de la personne qui ne garde pas l'enfant pour acceptation de l'inscription,
Si votre famille ou seulement votre enfant réside chez un tiers, produire une attestation sur l'honneur si- gnée de la personne qui héberge, une photocopie de sa carte d'identité et un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de 3 mois.
Copies des vaccins à jour
Si vous êtes allocataire MSA: fournir l'attestation du quotient familial et les bons d'aides aux loisirs
Possibilité de prélèvement automatique :
Les familles ayant déià ontées nour ce mode de naigment, il est inutile de renouveler la demande

- Les familles ayant déjà optées pour ce mode de paiement, il est inutile de renouveler la demande
- Pour les nouvelles demandes, merci de vous rapprocher du Service Scolaire pour compléter le « Mandat de Prélèvement SEPA » ou de le télécharger sur le site de la Ville de Bressuire.
- Il est impératif de joindre à votre demande un R.I.B (original) et de déposer le tout au Service scolaire.



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

	1 1000 %			
Nom et Prénor	m de l'enfant :			
Date de naissa	ance de l'enfant :/ _	/		
Responsable I	égal de l'enfant :			
Adresse :				
Tel domicile:	////	_ Tel bureau:	///	_/
Tel portable:	////	_		
Renseign	ements médicaux			
L'enfant a-t-il d	déjà eu les maladies suiva	antes ? (Cocher le	es cases correspo	ndantes)
□ Rubéole □ Varicelle	□ Rhumatisme aigu□ Scarlatine	□ Otite □ Rougeole	□ Angine □ Coqueluche	□ Oreillon
L'enfant prése	nte-t-il une allergie ?			
□ Asthme	□ Alimentaire	□ Mé	dicamenteuse	□ Autre
	nduite à tenir :			
	déjà un PAI (Projet d'Accue			
Période de val	idité du PAI :			
Indiquez les a	utres difficultés de santé (en précisant les	dates :	
(Maladies, acc	idents, opérations, hospit	alisations, crises	s convulsives)	
//	:			
//	::			
	tions utiles (lunettes, prot			
		•	,	
Médecin traita	nt :	1	Гél : / /	_//
Nom et adress	se de l'assurance scolaire	:		
N° de contrat	d'assurance scolaire :			



AUTORISATIONS

MEDICALES, SORTIES, DROIT A L'IMAGE

□ Taxi

Actes médicaux

□ J'autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale). En cas de nécessité, le service de secours conduira l'enfant au service des urgences le plus proche.

Sorties en Groupe

□ J'autorise mon enfant à participer aux sorties mises en place par l'équipe d'animation et/ou l'école.

□ Bus

Autorisation de sortie

(La mairie et/ou l'école décline toute responsabilité en cas d'accident sur le trajet)

Votre enfant quitte l'établissement scolaire :

Personnes autorisées à venir chercher	r <u>l'enfant si différentes des parents</u> :
Nom et Prénom	Tél : / / / /
Nom et Prénom	Tél :////
Nom et Prénom	Tél :////

□ Accompagné

Droit à l'image

□ Seul

□ J'a	autorise les prises	de phot	os/vidéos e	et leurs di	ffusion	s sous	toutes	ses form	es à des
fins	représentatives :	pour le	s activités	scolaires	, les 1	Г.А.Р, І	a resta	auration,	l'accueil
péris	scolaire et l'accue	il de loisi	rs du mercr	redi:					

- □ Diffusion sur internet (site de la ville, de l'Agglo, de l'école...)
- □ Diffusion en interne (affichage sur site, revue...)
- ☐ Je n'autorise aucune prise de vues de mon enfant

La présente autorisation est donnée pour tous les domaines d'exploitation tant qu'ils viseront à valoriser les services dans le respect de la préservation, de la réputation et de la vie privée de mon enfant.

Fait le :	//	 Signature(s	s)	:

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat :						
The state of the s						
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Mairie de Bressubanque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre com la Mairie de Bressuire. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les coque vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit	npte conformément a	aux instructions de	FR 46ZZZ543740			
- dans les 8 semaines suvant la date de débit de votre compte pour un	prélèvement autoris	sé.				
DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	DÉ	SIGNATION DU CRÉANO	CIER			
Nom, prénom :Adresse :	Nom, prénom : Adresse :	Mairie de Bres 1, rue du Docteu				
Code postal : Ville : Pays :	Code postal : Ville : Pays :	79300 BRESSUIRE FRANCE				
DÉSIGNATION DU COM	PTE À DÉBITER					
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (L.B.A.N)	IDEN	TIFICATION INTERNATIONA	J F DF LA BANOUF (BIC)			
· · · · · ·	IDENTIFICATION INTERNATIONALE (I.B.A.N) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)					
Type de paiement : o : paiement récurrent / répétitif o : paiement ponctuel						
Signé à : Le :/	Signature :					
DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST E	- :FFECTUÉ (SI DIFFÉREN'	T DU DÉBITEUR LUI-MÊME	ET LE CAS ÉCHÉANT)			

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN / BIC)

Rappel:

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Mairie de Bressuire. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'excécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec les Impôts à Bressuire,



DEMANDE DE PRISE EN CHARGE PAR LA FAMILLE DES ALLERGIES OU INTOLÉRANCE ALIMENTAIRES

Seul le Service Restauration Scolaire est habilité à accepter ou non le protocole et validera ou non votre souhait.

	Je soussigné (e) Madame, Monsieur : (nom et prénom) : demeurant :					
	Respectivement père ou mère de <u>l'enfa</u>	ant :	, né(e) le / /			
	Qui présente une Allergie et/ou Intolér	ance :				
	Téléphone fixe 1 :/// Téléphone fixe 2 ://	// Portable 1 : // Portable 2 :	_///			
	Suite à la présentation de l'ordonnance en cas de contact avec le ou les allerg En aucun cas, ce protocole annule la p Médecine Scolaire.	ène(s).				
	Prise en charge médicale - Demande du P.A.I auprès de la médecine scolaire Je demande la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) médicamenteux, afin que mon enfant puisse bénéficier en cas d'urgence d'un traitement adapté. En cas d'incidents, j'autorise le personnel présent à administrer les médicaments selon le protocole d'urgence rédigé dans l'établissement scolaire, sous la directive du médecin régulateur du Samu.					
	Panier repas fourni par la famille (voir note d'information à la page 10) Considérant que la Restauration Scolaire n'est pas apte à prendre en charge les problèmes d'intolérance alimentaire de mon enfant et notamment ce qui concerne l'éviction du ou des allergène(s) en cause. Je prévois le panier repas et j'autorise mon enfant à manger au restaurant scolaire.					
	Repas fourni par la cuisine centrale (compléter et signer la page 11) Considérant que la Restauration Scolaire est apte à prendre en charge les problèmes d'intolérant alimentaire de mon enfant et notamment ce qui concerne l'éviction du ou des allergène(s) en cause. J'autoris mon enfant à manger au restaurant scolaire dans la limite des conditions définies.					
	Je déclare avoir été informé(e) par le s	ervice des Affaires Scolaires et d	e la Restauration scolaire :			
	Des risques liés à l'allergie alimentaire de mon enfant pendant le temps de restauration scolaire, Que mon enfant sera accueilli en restauration dans les mêmes conditions que les autres enfants <u>sans</u> <u>bénéficier d'une surveillance individualisée</u> ,					
	Que la Cuisine Centrale n'est pas en mesure d'assurer totalement la prise en charge de l'enfant dans des conditions stricts d'éviction du ou des allergène(s),					
4. Qu'il m'est possible d'apporter un panier repas conformément à la circulaire Projet d'Accueil n° 20 08/09/2003 et à la circulaire restauration scolaire n° 2001-118 du 25/06/2001.						
	Par cette présente je décharge l'établis	ssement et son personnel de tou	te responsabilité en cas d'incidents.			
	Date :/	Date ://	Date :/			
	Signature(s) du ou des parent(s) ou tuteurs légaux : (faire précéder de la mention « lu et approuvé »)	Responsable Service restauration M. Antony BROUILLARD	Élue en charge des Affaires scolaires Mme Marinette TALLIER			



PROCÉDURE DES PANIERS REPAS ET ENGAGEMENT DES PARENTS

Seul le Service Restauration Scolaire est habilité à accepter ou non le protocole et validera ou non votre souhait.

LA FABRICATION DES REPAS

Les parents fournissent la totalité des composants du repas et assument la pleine et entière responsabilité de sa fabrication. L'enfant ne consomme que le repas et les ingrédients fournis par la famille.

MATÉRIEL

Les parents s'engagent à fournir le repas dans des boîtes hermétiques supportant un réchauffage au four micro-ondes (pas de boîtes métalliques). Toutes les boîtes sont étiquetées au nom de l'enfant.

CHAÎNE DU FROID ET CONDITIONS DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE

Les éléments du repas sont mis dans une glacière ou un sac isotherme (identifié au nom de l'enfant) de dimension adaptée au transport **d'un seul repas**.

La glacière ou le sac isotherme doit répondre aux caractéristiques de maintien de la chaîne du froid (0° à +6°) notamment en y incluant les blocs de conservation congelés nécessaires de façon à garantir la conservation du repas sans rupture de la chaîne du froid jusqu'à l'heure du déjeuner.

Dès l'arrivée dans l'établissement, la glacière est remise au personnel qui la place dans un lieu réservé à cet effet.

CONSOMMATION

L'accueil de l'enfant est réalisé dans les conditions générales de surveillance du restaurant scolaire. Il appartient donc aux parents de bien informer leur enfant des mesures spécifiques qu'il doit prendre.

Seuls les composants du repas et ingrédients fournis par la famille sont donnés aux enfants.

RETOUR

Les boîtes sont vidées des aliments non consommés et font l'objet ainsi que les ustensiles utilisés, d'un simple lavage sur place par le personnel de restauration scolaire municipale.

Le matériel est ensuite replacé dans la glacière ou le sac isotherme et remis au personnel municipal qui le déposera dans un lieu défini pour être récupéré par la famille ou l'enfant à la fin de la journée.

Il appartient à la famille de respecter les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire (chaîne du froid, propreté des contenants).



FABRICATION DES REPAS À LA CUISINE CENTRALE

Seul le Service Restauration Scolaire est habilité à accepter ou non le protocole et validera ou non votre souhait.

La Cuisine Centrale fournit la totalité des composants du repas et assure sa fabrication en respectant les consignes données par l'ordonnance médicale de l'enfant dans la limite de ses capacités.

De manière générale :

- les préparations à base protidique seront remplacées par du poisson ou équivalent autorisé
- les préparations à base de légumes seront remplacées par un autre légume autorisé
- les préparations à base de féculent seront remplacées par un autre féculent autorisé
- le pain, le fromage et toutes les préparations ou produits de type industriel ne seront pas remplacées (il appartient aux parents de donner un aliment de substitution)

MATÉRIEL

La Cuisine Centrale s'engage à fournir le repas dans des boîtes hermétiques permettant le maintien en température des préparations. Toutes les boîtes sont étiquetées au nom de l'enfant.

CHAÎNE DU FROID ET CONDITIONS DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE

La Cuisine centrale s'engage à maintenir la chaîne du froid (0° à +6°) et au maintien au chaud (+63°) des aliments de façon à garantir la conservation du repas jusqu'à l'heure du déjeuner.

CONSOMMATION

L'accueil de l'enfant est réalisé dans les conditions générales de surveillance du restaurant scolaire. Il appartient donc aux parents de bien informer leur enfant des mesures spécifiques qu'il doit prendre. Seuls les composants du repas et ingrédients fournis par la Cuisine Centrale sont donnés aux enfants.

RETOUR

Les boîtes sont vidées et font l'objet ainsi que les ustensiles utilisés, d'un lavage sur place par le personnel de restauration scolaire municipale.

Le matériel est ensuite retourné à la Cuisine Centrale pour réutilisation le lendemain.

CONSIGNES IMPÉRATIVES

En application de la circulaire 99-181 publié au B.O. de l'Education Nationale de la Recherche et de la Technologie N°41 du 18/11/1999, je suis tenu (e) de fournir à mon enfant une trousse d'urgence comportant les médicaments à prendre en cas de malaise.

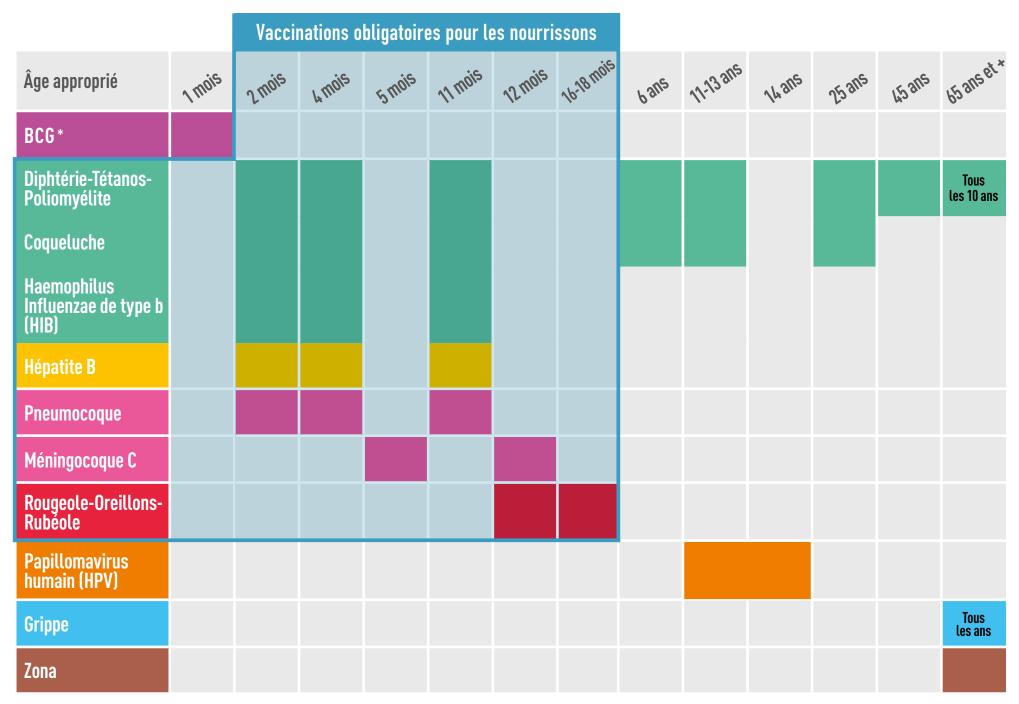
Je m'engage à déposer dans le réfectoire la même trousse si nécessaire ainsi que l'ordonnance du médecin.

Il m'appartient de noter les dates de péremption des médicaments et de pourvoir à leur remplacement immédiat.

Dans le cas où cette procédure ne serait pas respectée, la commune se réserve le droit de ne plus accepter l'enfant au restaurant scolaire

Nom et Prénom de l'enfant :	Date	Date de naissance ://		
Date ://	Date ://	Date ://		
Signature(s) du ou des parent(s) ou tuteurs légaux : (faire précéder de la mention « lu et approuvé »)	Responsable Service restauration M. Antony BROUILLARD	Élue en charge des Affaires scolaires Mme Marinette TALLIER		

Calendrier simplifié des vaccinations 2021



* Pour certaines personnes seulement

Une question? Un conseil? Parlez-en à votre médecin, votre pharmacien, votre sage-femme ou votre infirmier.

Pour en savoir plus







